

*Impôt sur le revenu*

l'impôt sur le revenu actuellement en vigueur, qui compte environ 700 pages, ne font qu'ajouter aux complications déjà existantes. Cela signifie qu'il est très difficile pour un contribuable de remplir sa déclaration d'impôt ou de comprendre la nature du régime fiscal actuellement en vigueur. Il est très difficile pour un contribuable d'évaluer le régime fiscal et par conséquent de se prononcer sur la façon d'agir du gouvernement.

• (1550)

L'information destinée au grand public devrait se caractériser par sa simplicité qui permettrait de mieux faire triompher la justice.

Dans les quelques minutes à ma disposition, je vais chercher à donner du sens à ce document extrêmement complexe. Ce document, je l'ai examiné au mieux de mes connaissances. J'en ai conclu qu'il est injuste: c'est un artifice destiné à appliquer en partie le programme des 6 et 5 p. 100. C'est un simple artifice du point de vue de l'inflation, et si on nous l'inflige aujourd'hui c'est à cause des trois derniers budgets que le gouvernement a présentés: celui de novembre 1981, celui de juin dernier, puis l'exposé économique de l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde). Ce document se présente comme une déclaration économique, et à ce titre il laisse tout à fait à désirer.

Il n'est pas besoin d'une longue analyse pour voir que chaque personne qui vit et travaille au Canada, et plus encore celles qui n'ont pas la possibilité de travailler, comprennent que les trois derniers budgets n'ont pas eu d'effet véritable sur la situation économique du pays. Ces changements sont injustes. Pour illustrer la chose, permettez-moi de parler de nos taux d'imposition. J'ai deux choses à dire à cet égard. Tout d'abord, le budget de novembre a abaissé le taux d'imposition des tranches de revenus supérieures pour compenser l'abolition de certaines exemptions prévues par la loi de l'impôt sur le revenu. Donc, théoriquement, cela devait être juste. Mais si le gouvernement a abaissé d'une main le taux d'imposition des tranches supérieures de revenus, il a renoncé à supprimer de l'autre certaines échappatoires préexistantes, ce qui fait que le régime fiscal devient tout à fait injuste.

J'ai sous les yeux la table des revenus imposables. A ce sujet des revenus imposables—et compte tenu de ce que le revenu imposable représente probablement les trois quarts du revenu total—les revenus imposables compris entre zéro et \$24,464—à l'exception d'une tranche dans laquelle il y a eu une légère diminution de 1 p. 100—ne bénéficient d'aucune diminution du taux. En d'autres termes, à tous ceux qui ont jusqu'à \$24,000 de revenu imposable, c'est-à-dire dans les \$30,000 à \$32,000 de revenu réel, ce document n'apporte aucun allègement fiscal. Mais pour ceux qui gagnent plus, il y a une réduction de 2 à 3 p. 100 du taux d'imposition marginal. Mais, ce qui est très intéressant, c'est que si l'on a un revenu imposable de \$86,000 à \$133,000, le taux d'imposition baisse de 5 p. 100, et si l'on gagne plus de \$133,000, le taux d'imposition tombe de 9 p. 100. Par conséquent, les contribuables à revenu très

élevé bénéficient d'une baisse considérable de leur taux d'imposition.

A l'appui de ce que je viens de dire, permettez-moi de citer un ouvrage intitulé *The New Canadian Tax and Investment Guide*, qui souligne:

... le riche investisseur sera imposé au même taux même si son revenu d'investissement passe, par exemple, de \$200,000 à \$300,000 dans une année donnée. On a voulu faire croire que le budget de M. MacEachen s'en prenait aux riches, mais une analyse approfondie de ces chiffres montre que les riches ne sont à peu près pas touchés. Grâce au budget, les riches et super-riches bénéficient d'une réduction de 10 p. 100 de leur taux d'imposition.

Ces modifications fiscales sont injustes. Elles ajoutent tout simplement à l'injustice du régime fiscal en diminuant considérablement le taux d'imposition des Canadiens très riches et en ne faisant rien pour alléger le fardeau fiscal des Canadiens à plus faible revenu. En fait, les gagne-petit sont pénalisés. Ils paient plus d'impôts parce que le gouvernement a plafonné l'indexation des dégrèvements fiscaux. L'augmentation des impôts des gagne-petit n'est pas assortie d'une diminution équivalente de leurs impôts.

Fait à noter également, ce sont les particuliers plutôt que les sociétés qui supportent la majeure partie de la charge fiscale depuis un bon nombre d'années. Voici des chiffres à l'appui: en 1952, les sociétés payaient 53.7 p. 100 des impôts, contre 46.3 p. 100 pour les particuliers, alors que les plus récentes données, celles de 1980, révèlent que les pourcentages sont inversés, soit 30.5 p. 100 pour les sociétés de 69.4 p. 100 pour les particuliers. En d'autres termes, en 1952, les sociétés contribuaient plus de la moitié des recettes fiscales du gouvernement contre seulement 30 p. 100 aujourd'hui. On a déplacé la charge fiscale, la faisant passer des sociétés aux particuliers. Cela me fait penser à une attitude qui a cours aux États-Unis. Par exemple, le président Reagan a eu le courage de dire sans ambages qu'il pouvait difficilement justifier l'existence des impôts sur les sociétés. Ici au Canada, nous considérons les sociétés comme des citoyens et, si elles veulent bien se comporter, elles doivent payer leur juste part des dépenses publiques du pays.

Voici ce que le gouvernement libéral a fait, de même que les gouvernements conservateurs puisque mes données remontent à 1952: il a fait de beaux discours sur la justice et l'équité, il a même trouvé le moyen d'insérer ces mots-là dans ses exposés budgétaires, mais ses actes ont été plus éloquents que ses paroles. Il a réduit la charge fiscale des sociétés et augmenté celle des particuliers. Le président Reagan a le courage de ses convictions quand il dit qu'il ne peut pas justifier les impôts des sociétés, mais le gouvernement actuel agit d'une façon qui nous fait soupçonner que, à l'instar du gouvernement américain, lui non plus ne croit pas que les sociétés devraient payer une part équitable des impôts. C'est injuste et inéquitable.

**M. Cosgrove:** Il a retiré ses paroles.

**M. Keeper:** Et pour cause! Le gouvernement devrait retirer le projet de loi à l'étude, sinon les particuliers vont continuer à payer le plus gros des dépenses publiques, alors que les sociétés s'en tireront à très bon compte.